

LE JEUDI 26 MAI 2022

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue au 840 rue Richard à Saint-Liguori, le jeudi 26 mai 2022 à 8 h 00. La séance est présidée par son honneur la mairesse, Mme Ghislaine Pomerleau. Sont également présents à cette rencontre madame la conseillère Sophie Desrosiers, messieurs les conseillers Jean Bourgeois, Serge Rivest et Pierre-Luc Payette.

Absents : M. Claude Bélisle et M. Sylvain Loyer

Assiste également à la séance : M. Simon Franche, directeur général et greffier-trésorier.

ORDRE DU JOUR

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. OFFRE DE SERVICE POUR DU RAPIÉÇAGE MÉCANISÉ 2022
3. LEVÉE DE LA SÉANCE

2022-130

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Jean Bourgeois,

et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour ci-dessus précité.

Adoptée.

2022-131

2. OFFRE DE SERVICE POUR DU RAPIÉÇAGE MÉCANISÉ 2022

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a demandé des prix pour des travaux de rapiéçage mécanisé sur certaines routes de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé M. Serge Rivest,

et résolu unanimement ce qui suit :

Que le conseil municipal accepte l'offre de service d'Asphalte générale et autorise une dépense de 190 \$ (montant avant taxes) par tonne métrique d'asphalte installée pour une quantité approximative de 135 tonnes;

Que le conseil municipal autorise l'ajout d'une quantité d'environ 50 tonnes supplémentaires pour compléter les travaux de rapiéçage dans le Domaine Venne au même coût de la tonne. Les fonds proviendront du surplus libre de la Municipalité.

Adoptée.

2022-132

3. LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour est épuisé.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Pierre-Luc Payette,

et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée (8 h 14).

Adoptée.

Les résolutions numéros 2022-130 à 2022-132 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une par une au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*, et par le fait même, deviennent exécutoires en date de ce jour.

Ghislaine Pomerleau, mairesse

Simon Franche, directeur général
et greffier-trésorier